



2 rue Jean Ducerf 71120 Charolles - Tél: 03 85 24 03 21 -
secretariat@charolv.fr - www.charolv.fr

Contrat de transfert d'embryon Saison 2026

(Rayer la ou les mentions inutiles et compléter les mentions nécessaires)

Je soussigné(e):

NOM, Prénom (/Société):

adresse:

téléphone:

mail :

Agissant en qualité de

- Propriétaire
- Représentant dûment mandaté du propriétaire

J'assure en tant que représentant du propriétaire avoir toute autorité pour donner mon consentement éclairé.

Je souhaite souscrire un contrat de transfert d'embryon avec la clinique Charol'Vet pour la jument donneuse suivante :

Nom de la jument donneuse:

Age :

Race :

N° SIRE :

ENGAGEMENT : Le signataire de ce contrat s'engage à :

- Accepter l'utilisation des techniques définies par la clinique, pour l'ensemble de la prestation de transplantation embryonnaire.
- Retourner le présent contrat complété, et s'engager à régler les frais de récolte/ transfert associés.
 - Si la receveuse est fournie par le propriétaire : Présenter en même temps que la jument pour récolte embryonnaire, 1 ou 2 juments receveuses cyclées de façon optimales afin de réaliser le transfert.
 - Si la receveuse est louée auprès de nos prestataires partenaires : accepter les conditions de location de ces derniers et prendre en charge la receveuse à partir du 35^{ème} jour de l'embryon ; régler les frais de « préparation de jument receveuse » (325€ HT) ET la location (2700€ HT) à la société Charol'Vet
 - Reconnaître formellement que les embryons n'ont pas une valeur supérieure à 5000€.

ENGAGEMENT DE LA CLINIQUE CHAROL'VET

- Mettre en œuvre tous les moyens appropriés pour la production d'une gestation issue d'embryons de la jument donneuse,
- Synchroniser au préalable les juments porteuses détenues par le signataire du contrat avec la jument donneuse.
- Avertir dans le cas extrême où aucune porteuse ne serait cyclée avec la jument donneuse de manière optimale selon les dernières avancées de la recherche sur le transfert embryonnaire équin
- Effectuer la réimplantation de ou des embryons dans les juments porteuses
- S'occuper de la gestion administrative de l'étape qui lui est impartie.
- Prendre en charge les diagnostics de gestation des juments porteuses par échographie et les certificats de gestation établis

Tarifs de transfert d'embryon :

☐ Tarif par collecte	215 € HT
☐ Tarif par collecte (remise jument en suivi à Charol'Vet)	198 € HT
☐ Tarif pour la réimplantation d'un embryon (frais ou congelé)	200 € HT
☐ Location jument porteuse (suivi échographique, préparation + location)	3025 € HT

Ces tarifs ne comprennent pas, les produits utilisés en particulier les médicaments hormonaux nécessaires à la maîtrise des cycles et autres traitements gynécologiques que les vétérinaires jugeront nécessaires. Ils n'incluent pas non plus les actes de traitement (analyses cytologiques, lavages utérins, vulvoplastie, etc) et les soins annexes qui seront pratiqués si besoin sur la jument et/ou le poulain.

Le propriétaire accepte de régler les frais et en général de payer tous les frais engagés pour la santé et le bien-être du ou des équidés confiés. Ces frais sont payables comptants à réception de la facture.

CONSENTEMENT ECLAIRE

Le propriétaire de la jument ou son représentant confirme avoir pris connaissance du fait que, comme tout acte médical, la palpation transrectale, l'examen échographique, les récoltes ou transfert d'embryon, les chirurgies vulvaires ou encore les traitements par voie intra-utérine ne sont pas dénués de risques (notamment, accident à la contention, lésions rectales, métrites, etc. pouvant dans les cas graves, entraîner la mort de la jument). Bien que la fréquence de ces accidents soit très faible, le propriétaire ou son représentant accepte expressément ces risques consécutifs à de tels examens pratiqués selon les usages de l'art vétérinaire.

Le propriétaire ou son représentant dûment mandaté atteste avoir lu et compris les conditions et les informations contenues dans ce contrat, ne pas avoir besoin d'autres explications qui auraient dans ce cas été demandées par écrit, reconnaît par conséquent être parfaitement informé des risques éventuels.

Fait le à

Signature du propriétaire ou de son représentant à faire précéder de la mention « *Lu et Approuvé* » :